



## COMITE REGIONAL D'ESCRIME AUVERGNE RHONE ALPES

### Projet de Compte rendu du CD du 16 mars 2019 à Décines

Présents : Mesdames MARION, NABETH et Messieurs DELANNOY, DESPERIER, FAYOLLE, GRIMAUULT, GUENET, JAMMES, LAFAY, LARDY, LERDA, MARTINEAU, MESNIL, PATUREL, PÊNET, RAMEZ, URBAIN et VUVIET.

Excusés : Mesdames BOUISSON, DEYRES JOHANNOT, MAKROUD, VERVOITTE et Messieurs BOUDRIE , MOLLÉ, TROCCAZ.

Les pouvoirs : 6 pouvoirs : Madame BOUISSON à Monsieur URBAIN, Madame DEYRES à Monsieur DELANNOY, Madame JOHANNOT à Monsieur MESNIL, Madame VERVOITTE à Monsieur LERDA, Monsieur MOLLÉ à Monsieur MARTINEAU, Monsieur TROCCAZ à Monsieur LAFAY

Invités : Mesdames BLANCHARD, CHARDET ET KIRCHER, salariées, Madame RAKOUTE et Monsieur DUCHATEAU, CTS et Madame SAINT BONNET, Présidente du CID Lyonnais. Messieurs TULOUP et VASSENET tous deux excusés .

Début à 9h41 après un café, croissant et pain au chocolat.

1. Mots du Président : Le Président accueille les participants, le quorum est atteint. Il énumère les pouvoirs. Remerciements à la ville de Décines. Il fait un point sur les championnats d'Europe Cadets. Bravo aux médaillés. Présentation de notre nouvelle CTS : Laurence RAKOUTE. Laurence se présente et nous fait part de ses premiers travaux et premières perspectives.

2. Approbation du compte rendu du 22 octobre 2018 : Monsieur PATUREL fait des observations sur le point 5 et 7 de ce compte rendu. Une discussion s'engage entre les membres du CD. Les modifications seront apportées et le compte rendu sera retourné aux membres du comité directeur.

Maître DESPERIER interpelle le Président sur la convention d'horaire entre le CR et le CID du Lyonnais.

Autres points : point 2. Point 9 : Le point 2 sera modifié. Le point 9 reste en l'état.

Vote : avec les modifications = vote à l'unanimité.

Les modifications ont été apportées.

3. Point sur les licences : 6603 licences contre 7175 sur la saison dernière. Voir tableau pour les chiffres départementaux.

Madame NABETH fait remarquer que certains clubs n'ont pas encore enregistré toutes les licences. Donc le chiffre du Lyonnais devrait être identique. Une discussion s'engage.

4. Point sur la situation financière : Budget = 280000 €. Nous sommes très proches du budget prévisionnel. Un grand merci à Bernard MOLLE pour sa gestion rigoureuse.

5. Point sportif : Maître Jean-Bernard DUCHATEAU prend la parole et énumère les résultats de nos sportifs.

Une discussion s'engage au sujet de l'arbitrage.

Madame SAINT BONNET propose un rappel des règles d'arbitrage aux organisateurs. Ce rappel pourrait être effectué par l'ETR.

L'Auvergne demande pour les stages un minimum de quota.

6. Fête des jeunes : Propositions :

- prise en charge des frais des capitaines d'équipes lors du tournoi Aramis.

Pour Hénin-Beaumont :

- Prise en charge totale des 88 tireurs pour les épreuves par équipes (hébergement et repas du samedi)

- Prise en charge totale pour les capitaines (repas, nuitée à partir du samedi soir, frais de route)

- Prise en charge des accompagnateurs

- Prise en charge des inscriptions équipes

Les CID pourront être force de propositions compte tenu de la difficulté d'organisation d'un voyage commun.

Vote : global : aucune objection.

7. Présentation des outils de communication : Michel LERDA prend la parole et informe les membres du CD des différents outils à leur disposition. Merci à Marie-Noëlle, Bénédicte, les collaboratrices et Michel pour le travail accompli.

Adresse du site : <http://escrime-auvergnerhonealpes.fr>

8. Point sur le Contrat d'Objectif Région et CNDS : Pour le CNDS : au 16 mars 2019, nous n'avons pas d'information. Il semble qu'un reliquat soit disponible et que ce dispositif soit reconduit pour 2019-2020.

Le contrat objectif Région : Les bilans des actions ont été déposés. Deux actions non réalisées ont été reportées (lutte contre les violences programmée en avril et le stage CREPS de Vichy). Pour 2019, les demandes ont été déposées sur la base des demandes de 2018 avec quelques aménagements dans le contenu des actions. Un matériel vidéo a été demandé dans l'action investissement.

9. Evolution des Comités Départementaux : (adoption à l'AG de la FFE 2019).

Du fait de la réforme territoriale de la FFE, les CDE sont appelés à évoluer. La création d'Association Territoriale d'Escrime rend la représentation départementale difficile.

Le développement des communautés de communes ou autres regroupements nécessite une adaptation flexible à tous les territoires pour occuper le terrain au plus près des échelons de proximité, plus proche que les CDI. Plusieurs propositions ont été formulées. Les CDE vont évoluer. Pour cela, notre fédération devra se mettre en conformité avec les décisions et propositions prises lors de son AG. Le CDE pourra se transformer en ATE. Un statut type sera proposé.

10. Soutien au haut niveau : Ce sera le gros chantier de la saison prochaine. Il faudra tenir compte des disparités entre les départements et les CID. Une discussion s'engage. Il devrait y avoir un soutien aux clubs et tireurs de haut niveau non pris en charge par la FFE (performance sur les circuits en championnats de France, coupe du monde). Les catégories retenues devraient être comprises entre les M17- M20. Une enveloppe de 4000 à 5000 € est prévue et une simulation sera effectuée.

11. CREFED présentation et débat d'orientation : UN RAPPEL : sabre à Meylan et épée à Lyon. Quid du fleuret : la question est posée...que faisons nous pour les saisons à venir ? Jean Bernard DUCHATEAU fait une intervention au sujet du CREFED de Meylan et Madame SAINT BONNET sur celui de Lyon.

12. Informations et question diverses :

- AG du CROS le 23 mars 2019 / CD du 23 avril 2019

- Championnat de France UNSS en Guadeloupe en mai 2019 : Participation du CR à hauteur de 200 € par tireurs (4) et prise en charge de l'accompagnateur (800 €).

Bonne fin de saison :

Remerciements aux bénévoles et aux enseignants, à nos CTS, à toute l'équipe des salariés, aux partenaires et à tous ceux qui nous font confiance.

Le Président

Philippe LAFAY

Le Secrétaire

Hervé MESNIL